



Maison d'enfants de Penthaz
Rue du four 8
1303 Penthaz

Charte

A l'attention des parents et des partenaires sociaux

Tel. 021/862.72.29
Fax. 021/862.72.31
direction.mep@bluewin.ch
www.mepenthaz.ch

Préambule

Nous sommes conscients que les raisons et les modalités d'une décision de placement sont des moments qui questionnent et secouent passablement la famille. Nous souhaitons par le biais de ces quelques pages vous permettre de nous connaître un peu mieux et de vous aider à comprendre nos valeurs et nos objectifs de travail, au travers des outils que nous utilisons pour accompagner votre enfant.

Places : 15. **Sexe :** mixte, proportion variable.

Age d'entrée : entre 12 et 16 ans. **Sortie :** fin de scolarité obligatoire. **Buts :** accueil d'enfants, d'adolescents nécessitant un placement en raison de difficultés familiales, sociales, personnelles et scolaires. **Conditions d'admission formelles :** décision et garantie financière d'un service placeur (Service de protection de la jeunesse SPJ, Service des curatelles et des tutelles professionnelles OCTP, Tribunal des mineurs TM). **Conditions personnelles :** pouvoir s'adapter aux exigences de l'école publique. **Modalités d'admission :** une anamnèse, travail avec et dans la famille. **Pour les parents :** Participation active au travail du groupe « Parents ».

Qui sommes-nous ? : Un centre d'éducation spécialisée situé à la périphérie lausannoise et distant d'un kilomètre de la gare de Cossonay-Penthalaz. Notre établissement est situé au cœur du village de Penthalaz, dans une ancienne cure protestante vaudoise qui accueille sous des formes diverses des enfants depuis plus de cent soixante ans. Le personnel est composé d'une équipe éducative, d'une équipe de direction, d'une psychologue, d'une équipe d'administration et de maison et d'une éducatrice accompagnante des parents à domicile, tous employés par l'Association de la Maison d'enfants de Penthalaz.

Qui accueillons-nous ? : Nous accueillons des enfants/adolescents âgés de 12–16 ans, filles et garçons, présentant des troubles des conduites et du comportement qui rendent difficiles la vie familiale, l'intégration sociale et scolaire.

Modalités du placement : Les demandes de placements sont soumises à une demande de garantie établie par le Service de Protection de la Jeunesse du canton de Vaud (SPJ). Ce service est responsable de la gestion financière de la situation ainsi que de la conduite du projet de placement.

Deux autres Services peuvent solliciter un placement, il s'agit de l'Office des curatelles et des tutelles professionnelles (OCTP) et du Tribunal des mineurs (TM). L'internat est ouvert du dimanche au vendredi et un week-end sur deux jusqu'au samedi soir. Des journées éducatives sont organisées durant la moitié des vacances scolaires annuelles. Un retour dans la famille ou une solution de prise en charge est donc nécessaire durant les périodes de fermeture.

Postulat : Notre rôle n'est pas simplement de soulager des familles momentanément. Les enfants nous sont confiés pour que des équilibres nouveaux s'établissent et que des rapports changent entre les intéressés. Pour la majorité de nos pensionnaires, le changement attendu est relatif au comportement. *La relation parents/enfants est au centre de notre travail.* Nous ne savons pas faire disparaître les difficultés ou les débordements par un coup de baguette magique. Par contre, nous savons apporter un encadrement adéquat à des comportements qui ne le sont pas.

Buts : La tâche éducative à la *mep* consiste à développer, favoriser par la vie et le travail quotidien, la prise de conscience, la découverte des réalités journalières, familiales, qui permettront à l'enfant, l'adolescent, dans le présent et pour le futur, d'acquérir des compétences pour arriver à un équilibre intérieur suffisant et parvenir à une intégration sociale acceptable. Une pédagogie de la vie par la vie, une pédagogie par l'expérience.

Objectif de travail : Dans le quotidien par le quotidien. Pour réaliser cet objectif, nous travaillons à instaurer un climat de sécurité, de confiance et de collaboration grâce auquel les adolescents pourront réaliser une prise de conscience de leur situation réelle, assumer et dépasser leurs difficultés ainsi que repérer et développer leurs capacités internes dans le respect de leur personnalité et de la liberté des autres.

Méthodes : Soutenir-le Moi intérieur par un travail sur l'estime de Soi. Garantir la différence générationnelle et signifier les interdits. Favoriser l'utilisation des compétences individuelles par une prise de responsabilités dans des tâches qui concernent la vie de maison et les activités pédagogiques formalisées. *C'est en travaillant sur la forme que les enfants placés à la mep reprennent forme.*

Il est ici question d'un modèle pragmatique d'organisation et de développement institutionnel qui peut être considéré comme une organisation à visées thérapeutiques. Ce modèle intègre le travail avec des activités organisées dans des champs, sur des modes et des temps différenciés.

Dans ces conditions, les demandes sont prises en compte et elles permettent à l'adolescent d'influer sur son environnement tout en le respectant. Nous faisons référence à la Loi qui régit la vie en société et nous utilisons la médiation pour rappeler au jeune que l'éducateur représente d'un côté l'adulte auquel il est possible de se confronter ou de se confier, mais que celui-ci est aussi le garant de l'application des règles et de la Loi à l'intérieur de l'institution.

Nous collaborons avec les parents, l'école, les Services thérapeutiques et sociaux, la Police et la Justice.

Responsabilités : Si nous sommes responsables de ce que nous mettons en œuvre pour répondre aux difficultés de l'adolescent, nous ne le sommes pas face aux difficultés qui ont amené son placement.

Notre mission reste d'éduquer l'enfant au mieux en partant de ce qu'il est déjà. Mais en aucun cas nous ne nous suppléons aux parents pour ce qui est de transmettre aux enfants des aspirations qui les inscrivent dans l'histoire familiale et la succession générationnelle.

Les normes et les règles institutionnelles ne sont pas les normes ou les règles familiales. Les adultes détenteurs des droits légaux assument leurs responsabilités de parents, ils nous délèguent l'autorité éducative dans le cadre de la prise en charge institutionnelle.

Perceptions des priorités : L'école est bien souvent une priorité pour les parents. Nous le concevons fort bien et respectons ce souci. Il nous faut cependant préciser que nous ne sommes pas un centre de rattrapage scolaire ou d'enseignement spécialisé. Les mauvais résultats sont le plus souvent une conséquence des attitudes de l'enfant face à l'école et de son comportement en classe ou face à ses devoirs. Des attitudes souvent liées à une situation familiale et sociale complexe et difficile.

Outils pédagogiques

Nous avons formalisé notre intervention en proposant des modules de travail en groupes ressources formalisés, organisés et régis par des procédures et des règles. Ces modules sont nos outils pédagogiques à l'intérieur desquels des objectifs spécifiques et individuels sont posés et évalués. Nous utilisons le travail de groupe comme un moyen pour atteindre ces objectifs, mais en aucun cas comme un but en soi.

Les groupes « Extrados » : Il s'agit pour nous de construire un espace de partage, un territoire dans lequel le dialogue et la création, d'adolescent à adolescent et d'adulte à adolescent soit possible. Pour ce faire, il faut évidemment que les adultes prennent des risques et acceptent quelque peu de sortir du rôle « éducateur/éduqué » pour créer un espace permettant l'échange entre les différentes générations.

Les supports sont variables et multiples; apprendre à projeter, anticiper, partager, construire ensemble dans le respect des différences individuelles.

Les groupes « Extrados » sont des espaces de médiation/remédiation où le jeune peut évacuer et exprimer un certain nombre d'opinions, de préoccupations, de questions et apprendre à mieux se connaître en étant à l'écoute de ses émotions.

Nous accompagnons l'enfant dans les domaines affectif, social, cognitif et langagier dans lesquels il se développe. Dans ces espaces à visées thérapeutiques, l'activité formalisée va être mise en avant et servir à la reconstruction du jeune adulte en devenir. Dans un premier temps, en travaillant sur la forme, le jeune apprend à « **reprendre forme** ».

Les groupes de prévention

En tant qu'adultes accompagnant au quotidien des adolescents, a fortiori en difficultés, nous abordons évidemment plusieurs thèmes sous la forme préventive.

Les conduites à risque chez l'adolescent sont bien connues, avec son lot de dépassements des limites, d'expérimentations de substances illicites et autres découvertes de sensations. L'adolescent est à la recherche d'expériences et/ou de limites. Les plus fréquentes touchent des domaines comme :

✚ *Internet et réseaux sociaux.*

✚ *La sexualité.*

✚ *Les dépendances.*

✚ *La ou les violences.*

Le groupe « Move » : Pour être dans un état de bien-être, il est important de trouver un équilibre entre psychisme et physique. Nous proposons aux jeunes, à travers le groupe « Move », un espace pour mettre en relation ces deux côtés, en tenant compte de leurs difficultés liées à leurs émotions, à leurs sentiments, à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Tous ces aspects sont pris en compte dans l'utilisation du mouvement, du jeu et du sport.

Le groupe « Extrajob » : Les difficultés sociales et familiales des adolescents que nous accueillons rendent difficiles leur investissement dans les projets de formation et les mettent souvent en échec. C'est pour cette raison que nous avons conceptualisé un travail d'approche de la réalité professionnelle.

Le groupe « Peinture » : Le groupe « Peinture » offre la possibilité d'avoir un tiers relationnel : le tableau. Cela permet aux jeunes de sortir de leur système de représentation du monde et de s'exprimer d'une autre manière que sur le mode verbal.

Le groupe « Masques » : Nous avons décidé de mettre en place ce groupe « Masques » dans le but de travailler sur les émotions, la confiance en l'autre et en soi, ainsi que sur la nécessité de trouver la « bonne » distance relationnelle.

Le groupe « Improvisation théâtrale » : A la découverte de soi et des autres. L'objectif est d'une part de permettre aux jeunes d'expérimenter de nouveaux types de comportements, et d'autre part de leur donner la possibilité de découvrir le monde des émotions dans un cadre contenant.

Le groupe « Ecriture » : La construction de ce groupe s'est faite à partir d'un désir exprimé de certains jeunes de « produire des textes » à la manière

de leurs modèles dans la musique Rap ou dans le Slam. Nous avons pris en compte cette envie pour leur faire découvrir les différents aspects de l'écriture et ce que cela génère.

Le groupe « Cinéma » : L'éducateur dans le cadre de ses fonctions est souvent confronté à la question de la prévention au sujet des films ou des jeux que les adolescents regardent. Un travail sur la violence générée par les images, les messages véhiculés et la frontière entre l'imaginaire et le réel nous ont poussés à sensibiliser les jeunes à ce qu'ils voient en développant leur esprit critique.

L'atelier « Musique » : La musique permet le partage entre jeunes mais aussi entre jeunes et adultes. Le partage est celui des émotions, des ressentis. La musique est utilisée comme « tiers relationnel » : elle permet aux adultes d'entrer en lien avec des jeunes souvent en résistance face à la découverte de soi. La musique touche aussi aux émotions, aux souvenirs et aux ressentis personnels.

Le Contrat individuel : Ce contrat permet aux adolescents de participer activement à leur processus d'individuation. Les aider à réfléchir et à comprendre les raisons de leur placement, à tenir compte des besoins individuels, à négocier des espaces personnels en nous engageant de manière significative dans le partenariat.

L'atelier « Autour de la cuisine » : Encadré par la cuisinière, cet atelier permet à chaque jeune de passer derrière les fourneaux. De l'élaboration du menu à sa préparation, l'activité en cuisine demande de l'organisation et permet à la fois de découvrir les contraintes et les plaisirs de la préparation des repas. Autour des marmites se nouent des sentiments qui ravivent profondément l'histoire de chacun.

Le Studio « La Bulle » : L'institution dispose dans ses murs, d'un studio équipé d'une cuisinette et d'une salle de bain, qui permet aux adolescents de vivre de façon indépendante, tout en restant dans un cadre sécurisant. Ce lieu permet à l'adolescent de profiter de la pédagogie par l'expérience, et de vivre concrètement les actes de la vie quotidienne.

Le soutien « Thérados » : Une intervention psychothérapeutique dans le cadre institutionnel par un spécialiste extérieur qui offre aux adolescents un espace pour voir et se regarder, dire et s'entendre, partager et grandir. Un travail d'accompagnement sur le chemin de l'accueil, de la vie en groupe et de la séparation, dans un lieu qui permet d'exprimer le traumatisme et les difficultés qu'il engendre et tendre vers une reconstruction et un équilibre psychoaffectif interne.

L'Assemblée de Maison : Il s'agit du seul espace de travail hebdomadaire qui réunit tous les enfants et tous les adultes qui vivent et qui travaillent au sein de l'institution. Cette Assemblée a pour objectif principal de donner à chacun la possibilité de s'exprimer et d'être entendu sur tout ce qui touche à la vie dans la maison et aux règles institutionnelles. C'est un moment de régulation qui passe par une organisation et une implication de tous les enfants et les collaborateurs de la *mep*.

Le groupe « Parents » : C'est un groupe de rencontres qui prend en compte les demandes, les questions, les préoccupations des parents des jeunes placés à la *mep*. C'est un espace où les idées et les normes familiales sont confrontées et mises en discussion. C'est un endroit qui permet aux parents de rencontrer d'autres parents confrontés aux mêmes difficultés, c'est un lieu d'échange et de partage. C'est l'endroit où nous pouvons expliquer les modalités du cadre éducatif que nous posons et faire des clarifications entre les normes familiales et l'intervention éducative dans l'institution.

L'éducatrice accompagnante des parents à domicile :

Pourquoi ? :

- ✚ Pour permettre ou favoriser une évolution du cadre familial en parallèle avec celle que l'enfant aura réalisée au cours de son placement.
- ✚ Pour tenter d'optimiser son retour dans la famille dans des conditions favorables.

Comment ? :

- ✚ En soutenant le/les parents dans leurs responsabilités et dans la fonction parentale.

L'institution et la réalité de la dynamique de groupe

Le groupe de jeunes, constitué dans l'institution est souvent pour les parents, « responsable » d'entretenir ou de favoriser certains problèmes de comportements de leurs enfants. C'est pourtant ce groupe qui va permettre d'effectuer divers apprentissages et expérimentations essentielles pour leur autonomie :

- ✚ **Le groupe est un lieu de socialisation.**
- ✚ **Le groupe permet de se reconnaître dans son propre fonctionnement vis-à-vis de l'autre.**
- ✚ **Le groupe permet l'apprentissage de multiples fonctions inhérentes à la vie collective.**
- ✚ **Le groupe est un lieu d'expression.**
- ✚ **Le groupe est porteur de normes.**

Conclusion

Là où les gens voient l'internat comme une fatalité, nous le vivons comme un instrument de travail. Le but recherché par le placement est de permettre à l'enfant d'être en prise directe avec l'expression de ses besoins réels dans un groupe de pairs. Nous allons donc tout mettre en pratique pour que le travail au sein de ce groupe permette de déboucher sur des objectifs de transformation et de mieux-être individuel. Nous travaillerons aussi à favoriser un meilleur équilibre relationnel dans la famille, par un travail qui touche à la fonction et aux responsabilités parentales.

Nous espérons que ces quelques pages vous ont donné un éclairage sur les valeurs et le travail porté par les collaborateurs de la *mep*, et ainsi de mieux nous situer comme des partenaires engagés dans le processus de changement.